

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE & CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE OPTION MX PLAN

applicable aux formules DOMAINE et HÉBERGEMENT WEB MUTUALISÉ

Version en date du 01 juillet 2020

Les présentes Conditions Particulières de Vente (ci-après les « CPV ») forment un contrat entre la société Ligne Web Services - LWS, société par action simplifiée au capital de 500.000 euros, identifiée sous le numéro 851 993 683 RCS Epinal, dont le siège social est sis 2 rue Jules Ferry 88190 Golbey, représentée par son gérant (ci-après « LWS »), qui exploite les sites Internet accessibles aux adresses suivantes : «lws.fr», «tophebergement.com», «tophebergement.fr», «hebergeur-discount.com», «a-a-hebergement.com», «mister-hosting.com», «misterhosting.com», «007heberbergement.com», «heberbergementwordpress.fr», «1heberbergement.com» (ci-après «LWS» ou le « Site Internet »), d'une part, et toute personne physique ou morale, de droit privé ou de droit public, agissant en tant que particulier ou professionnel, qui commande à LWS une prestation de service « Option MX PLAN », applicable aux formules domaine et hébergement web Mutualisé (ci-après le « Client » ou « Vous »), d'autre part.

Les présentes CPV sont applicables cumulativement aux conditions générales de vente de LWS (les « CGV »). En cas de contradiction entre les présentes CPV et les CGV, les CPV prévaudront. En cas de contradiction entre les présentes CPV et des annexes, les annexes prévaudront.

Toute demande de prestation de service « Option MX PLAN », applicable aux formules domaine et hébergement web Mutualisé, est soumise à l'expédition préalable par le Client d'un bon de commande dans les conditions ci-après déterminées. Elle implique, votre acceptation pleine et entière aux présentes CPV.

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du Service à ses besoins. LWS ne peut être tenue à aucune garantie à cet égard. Le Client déclare avoir reçu de LWS, toutes les informations et tous les conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en parfaite connaissance de cause.

Les présentes CPV peuvent être modifiées à tout moment par LWS. La dernière version en date des CPV se trouve à l'adresse du site Internet suivie de « /cgv ».

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes CPV ont pour objet de définir les conditions relatives à l'option « MX PLAN » applicable aux formules domaine et hébergement web Mutualisé.

ARTICLE 2 : DESCRIPTION DU SERVICE

En plus des services inclus à toute formule d'hébergement web, l'option « MX PLAN » permet au client de bénéficier de plus d'espace de stockage mail et de plus d'adresses e-mails.

ARTICLE 3 : LIMITES

L'option « MX PLAN 100 » propose la possibilité de créer cent (100) adresses e-mails, avec un quota disque de cent (100) Go maximum pour toutes les boîtes e-mails, et de cinq (5) Go par adresses e-mails.

L'option « MX PLAN 1500 » propose la possibilité de créer mille cinq cent (1500) adresses e-mails, avec un quota disque de deux cent (200) Go maximum pour toutes les boîtes e-mails, et de cinq (5) Go par adresses e-mails.

Le nombre d'adresses e-mails inclus dans l'option ne s'ajoute pas au nombre d'adresses e-mails inclus dans le forfait d'hébergement.

Exemple : si le client possède une formule qui lui confère le droit de créer dix (10) boîtes e-mails, et qu'il prend une option « MX PLAN 100 », alors il pourra créer cent (100) adresses e-mails, et non cent dix (110).

Le nombre de listes de diffusion est de dix (10) par option avec cent (100) destinataires par liste, et la taille maximale des pièces jointes est de vingt cinq (25) Mo par option.

Le service mail fourni n'est pas destiné à envoyer des courriers indésirables. Toute pratique jugée comme état litigieuse, à la seule appréciation de LWS, ou pouvant s'apparenter à du SPAM, fera l'objet d'une exclusion permanente du service.

Cette exclusion n'entraînera aucun droit à remboursement pour le client.



ARTICLE 4 : ENGAGEMENT

Toute option est liée au contrat hébergement web, le client devra donc régler la totalité de la période restant à l'engagement de l'hébergement web afin d'activer son option.

L'option sera renouvelée en même temps que l'hébergement web, dans la même durée que celui-ci.

Le client a la possibilité de supprimer son option à tout moment depuis son espace client directement.

ARTICLE 5 : DROIT DE RÉTRACTATION

Le client pourra exercer son droit de rétractation dans un délai de trente (30) jours après achat de l'option si il n'a utilisé aucun des services inclus dans l'option.

Aucun remboursement au prorata des mois restants ne sera possible si le client supprime son option avant expiration du compte d'hébergement web.

ARTICLE 6 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE

En cas de litige avec un client non considéré comme consommateur au sens du Code de la Consommation, compétence expresse et exclusive est attribuée au Tribunal de Commerce de Epinal (France), notwithstanding pluralité de défendeur ou appel en garantie, y compris pour les mesures d'urgence, conservatoires en référé ou sur requête.

ARTICLE 7 : LOI APPLICABLE

Le client s'engage à respecter les lois françaises et internationales en vigueur durant toute la durée de vie du contrat.

Le présent contrat est régi par la loi française. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme, à l'exclusion, d'une part, des règles de conflit prévues par la loi Française, et d'autre part, des dispositions de la loi Française qui seraient contraires au présent Contrat.

Tout litige en rapport avec le présent contrat, sa conclusion, son exécution ou sa résiliation est soumis au droit Français.

Le simple fait de réserver en ligne vaudra acceptation pleine et entière des présentes Conditions.

Ces conditions sont valables pour tous les sites de vente gérés par LWS.